



Le Communard

35

Prix libre en soutien. Mai 2005. Numéro 9

routage 205 - ERDB Diffusion NMPP. Photos et illustrations de ce numéro: droits réservés

« L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes »

Nous n'aurons que ce que nous prendrons !

Notre volonté en vous distribuant ce petit journal, est de vous donner des informations du terrain social : échos des boîtes ou secteurs en lutte, infos juridiques et syndicales sur nos droits de travailleurs, des rappels sur l'histoire du mouvement ouvrier, en fait tout ce qui peut nous aider à retrouver une combativité bien souvent émoussée. Bref, ce modeste bulletin se veut un outil aux services des luttes sociales interprofessionnelles.

Nous sommes militants anarcho-sindicalistes et syndicalistes révolutionnaires de la région de Rennes, organisés à la Fédération Anarchiste, ou sympathisants libertaires, syndiqués ou non syndiqués. Nous travaillons dans les secteurs privé et public. Certains d'entre nous sont chômeurs, précaires, lycéens ou étudiants. Nous nous reconnaissons dans la Charte d'Amiens de la CGT de 1906: le syndicat est l'instance d'organisation du prolétariat sur le terrain économique. Il est aujourd'hui outil de la lutte quotidienne contre le patronat et l'État et il pourra être à l'avenir l'organe d'émancipation de la classe des travailleurs et travailleuses. Cette émancipation définitive ne pourra avoir lieu qu'après la révolution sociale, qui mettra à bas le système politique, social et économique actuel, basé sur l'exploitation de la majorité, les travailleurs par une minorité: les actionnaires de la classe capitaliste.

Dans cette optique là, le journal vous est ouvert et toutes vos contributions y sont les bienvenues à l'adresse suivante:

« Le Communard 35 » c/o Local La Commune, 9 rue Malakoff 35000 RENNES ou l' email: lienarcho-syndicalistederenne-subscribe@yahoo.com ou Permanences les mercredis et samedis de 15 à 19h00 au local La Commune. Retrouvez « le communard 35 » sur le web : <http://farenes.free.fr/communard35/communard.htm>

Bilan du Mouvement lycéen en Côtes D'Armor :

Alors que l'école devrait instruire et favoriser l'émancipation et l'épanouissement, celle-ci pour des raisons budgétaires et politiques, ne sera bientôt plus qu'une « formatrice de cerveaux », où les seuls mots d'ordre seront « RENTABILITE, EFFICACITE, PROFIT ».

Les élèves seront des « pions » destinés à alimenter leur (« putain ») d'économie libérale, les meilleurs deviendront exploités, les moins bons exploités ...

Suite à l'annonce du projet « D'orientation pour L'avenir de L'école », dit projet « Fillon », les lycéens de toute la France ont abandonné les salles de classe et leurs crayons pour la rue et les banderoles ...

En Côtes-D'Armor, nous retenons la réussite de la manifestation du 8 mars, qui a rassemblé pas loir de 3500 lycéens, des lycées de tout le département (Lannion, Guingamp, Tréguier, Lamballe) avaient fait le déplacement jusqu'à Saint-Brieuc. Le cortège, parti du Parc des Promenades, a parcouru la Rue St Guillaume pour arriver au Rond-point du Pont - d'Armor (petit "sit-in"). Nous nous sommes ensuite dirigés vers L' Inspector Académique, où nous avons fait un arrêt de 15 minutes. La marche s'est poursuivie par la rue de la Gare et s'est terminée Place de la Préfecture.



Le jeudi 24 mars (passage de la loi au parlement pour le vote définitif), les lycéens de Saint-brieuc se sont joints au lycée Rabelais, pour un « petit blocage ». Nous remercions l'accueil, la patience, l'amabilité et l'humour du proviseur de l'établissement (cette phrase est évidemment ironique ...).

Le mercredi 6 avril, les lycéens de Lannion, ont établi un campement dans leur lycée, jusqu'au 15 avril début des vacances scolaires.

On bouge dans toute la France, malgré tout, les politiciens (une fois de plus) ne nous entendent pas levons-nous !

François, un lycéen de Saint-brieuc

Equant, encore un mauvais coup qui se prépare

Les salariés d'Equant, filiale de France Telecom, ont appris cette semaine les projets de réductions d'effectifs prévus dans leur entreprise par la Direction : 1744 suppressions de postes dans le monde, soit 20 % de l'effectif total dont 358 en France. Le groupe France Telecom, qui a versé 1,2 milliards d'euros à ses actionnaires en 2004, et 3 milliards d'euros aux banques, et 500.000 euros aux membres de son conseil d'administration continue ainsi sa politique de réductions d'effectifs, en faisant payer à ses salariés sa politique de profit.

Sur la zone de Rennes Atalante à Cesson Sévigné, ce sont environ 900 salariés travaillant pour Equant, dont 270 prestataires de service, qui sont concernés. Les salariés de Transpac sont également concernés par des restructurations programmées, avec un projet de fusion de Transpac dans France Telecom, dont les salariés avaient dénoncé les conséquences par une grève massive à l'automne dernier. Ce projet de fusion vient également d'être remis à l'ordre du jour, avec des conséquences prévisibles néfastes sur les emplois et les conditions de

travail. Ils sont environ 550 à être concernés sur Rennes Atalante.

Toujours sur Rennes Atalante, un autre grand groupe est en train de faire payer à ses salariés sa politique de rentabilité : Mitsubishi vient en effet de décider de fermer, pour juillet prochain, son centre de recherche rennais, jetant ainsi à la rue 150 salariés et 80 prestataires de service.

Tous ces grands groupes mènent donc la même politique, au mépris des conditions de vie des salariés et des conséquences pour la population.

Nous ne savons pas encore de quelle manière ces suppressions d'effectifs vont être faites, mais nous savons que seule une mobilisation d'ampleur des salariés pourra garantir à tout le maintien des emplois et des conditions de travail.

Les sections CGT Equant et Transpac ont appelées les salariés d'Equant et de Transpac

Nous vous invitons, pour la mise en place du N°10 du Communard 35, au prochain Comité de Rédaction, qui aura lieu le Jeudi 2 juin 2005 à 20h à la MJC La Paillette, rue de Pré de Bris, 35.000 Rennes.

Retrouvez le « Communard 35 » sur le web : <http://farenes.free.fr/communard35/communard.htm>

à se joindre aux 200 salariés de MITSUBISHI et ses sous-traitants lors de la manifestation du mardi 26 avril dernier, place de la mairie à Rennes.

L'A.G. d'environ 200 salariés d'Equant sur rennes a votée ce mardi 3 mai à la quasi unanimité un débrayage pour le lundi 9 mai.

Rencontre avec un délégué syndical CGT de NOVA'P

C35 : Bonjour Robert, tu es délégué syndical CGT à NOVA'P. Est-ce que tu peux nous parler un peu de cette entreprise ? Quelles sont ses activités ?

->C'est une filiale de SAMSIC, multinationale et leader européen du secteur du nettoyage. NOV'AP est la filiale en charge de la sécurité qui regroupe les entreprises CSS et AGENOR, samsic a racheté ces entreprises de sécurité. Sur le plan national il y a 3200 salariés. Le travail consiste, pour CSS, en la sécurité et la surveillance de sites industriels, cela concerne par exemple des entreprises comme Thomson, Transpac ou Mitsubishi. AGENOR s'occupe de la sécurité dans les supermarchés interne et externe, avec aussi de la télésurveillance et des rondiers (CSS+AGENOR).

C35 : On sait que c'est un secteur qui embauche beaucoup à l'heure actuelle et pour des raisons évidentes, car les patrons ont besoin de plus de monde pour garder leurs propriétés privées. Est-ce que tu peux nous parler des conditions de travail dans ce genre d'entreprise ?

->les conditions de travail selon les sites sont dégradées, ailleurs, ça peut être mieux, mais en général c'est pas extraordinaire. Au quotidien, sur le site de Transpac-Equant, ce sont des plannings changés au dernier moment et à plusieurs reprises, et de nombreuses pressions psychologiques de nos supérieurs hiérarchiques. Sans compter le manque de respect des responsables envers nous. Les salaires ne sont pas terribles non plus... A l'embauche, il ne faut pas compter plus de 1000 euros net par mois. Avec les primes d'ancienneté, au bout de 10 ANS, on arrive difficilement à 1150 euros net, ça ne suit pas le coût de la vie. Sur les conditions de travail, on travaille en 24/24, 7 jours sur 7, en 3 nuit ou en 2*12, car le WE, ce sont souvent des vacations de 12H. Selon le poste qu'on occupe dans la journée, on peut se retrouver de 3 à 8 heures d'affilée devant le portail sous la pluie ou la neige, et on n'est pas équipé pour cela. Par exemple, on devrait avoir une parka individuelle et on en a un pour 5 ou 6 personnes, qu'on se partage, alors pour l'hygiène... c'est pas terrible. De même on n'a pas de gants pour se protéger, on doit amener nos affaires persos. Et puis, quand il fait mauvais dehors, c'est loin d'être une partie de plaisir...

C35 : Comment les salariés ont réagi dans ta boîte ? Est-ce que les gens se syndiquent facilement ou est-ce difficile d'organiser la riposte au patronat ?

->Pendant une dizaine d'années, il y a eu un mutisme total, car l'employeur jouait sur la peur, les menaces, les chantages et les pressions psychologiques. A la place de cette répression, les gens ont commencé à réagir, il y a eu une prise de conscience collective, et la réaction collective, ça a été de s'organiser en syndicat. On a déjà fait plusieurs actions : une diffusion de tracts devant le Calydon sur la zone Atalante, et puis il y a eu un article dans Ouest France... Aujourd'hui on organise des réunions syndicales une fois par mois, en essayant de se mettre au courant. [on travaille sur des sites solés, en horaires décalés] de l'évolution de la situation. Le plus important, c'est de se prendre en main nous-mêmes, et de réagir par nous-mêmes, de se défendre face au patronat et notre employeur. Pour l'instant, la lutte continue. On espère que d'autres sites et d'autres collègues seront réceptifs à notre mouvement et vont se joindre à nous. Le mouvement s'intensifie. Le plus important, et cela prend du temps, c'est de s'organiser. C'est vrai que la mise en place du syndicat prend de l'énergie., mais on est sur la bonne voie, et dans les semaines qui viennent, on espère passer à la vitesse supérieure en faisant remonter dans les instances du personnel les revendications des salariés. En tant que DS, je serais le porte parole de tous les salariés, que je consulterais avant chaque réunion lors d'une assemblée générale, et je les informerais de la suite que l'employeur compte donner à ses questions.

C35 : Combien y a-t-il de salariés et de syndiqués CGT NOVAP 35 sur le site de transpac-equant ?

=> il y a 9 syndiqués sur 24 salariés, avec pas mal de sympathisants en plus.

C35 : qu'est ce qu'il s'est passé pour que les salariés relèvent la tête d'un seul coup ?

Il y a eu tellement d'humiliation et de répression de la part de la hiérarchie sur le site que les gens en ont eu assez. Il y a eu des pressions sur la mise en place du planning. Il y a eu des cas de harcèlement moral, raciste et homophobe, sur différentes personnes. Il y a eu 7 mutations et un licenciement en un an et demi... sans motif réel ni sérieux. Il y a eu 3 cas de dépression chez les gardiens. Suite à tout cela, il y a eu un ras le bol général. Les gens ont réagi à cette humiliation permanente d'être traités comme des chiens par ses chefs. Il devenait nécessaire de recouvrer notre dignité, on n'est pas des animaux, on a droit aussi au respect, peu importe notre position sociale...

C35 : Des salariés de l'entreprise ont envoyé des questions de DF aux Ressources INhumaines. Aujourd'hui, largement en dehors du délai légal, vous n'avez toujours pas réponse à vos questions. La seule réponse de votre direction a été de vous convoquer individuellement.

=> Oui, alors, on a répondu de façon collective à cet affront, car on était tous d'accord pour refuser de sacrifier un ou 2 collègues pour aller à la convocation individuelle. On est donc tous allés à l'agence, à la Direction Régionale. Le directeur régional a refusé de nous recevoir tous, et ne souhaitait recevoir qu'une ou 2 personnes, en argumentant que ce n'était pas nous qui décidions, et que nous allions aggraver notre cas... Sur ce, nous nous sommes mis d'accord tous ensemble pour quitter les locaux, ce qui montrait que nous étions en mesure de prendre des décisions pour nous mêmes. La réunion de convocation ne s'est donc pas tenue. Quelques temps après, 2 gardiens parmi les syndiqués CGT ont reçu une lettre de mutation sans motif en recommandé accusé de réception. Nous n'avons aucune information sur le pourquoi officiel des mutations. Pour nous, il est clair qu'il s'agit d'une sanction sur l'appartenance syndicale.

C35 : Suite à cette sanction, il y a eu à la fois une motion de soutien votée à l'unanimité par le congrès du syndicat CGT PTT 35, et un article dans Ouest France, dans lequel votre direction a été mise en cause comme faisant acte de répression syndicale. Comment votre direction a-t-elle réagi ?

=>Notre agence sur rennes a maintenu les mutations, bien que nous les contestions par lettre recommandée, comme étant sans motif officiel par écrit. L'inspection du travail a été tenue informée régulièrement de l'évolution de la situation, et l'Inspection du Travail est venue enquêter sur le site.

C35 : Aujourd'hui tu es muté sur le site de Thomson, comment réussis-tu à mener de front ton activité professionnelle et syndicale ? Comment tu vois ton activité syndicale à l'avenir ?

=>Le fait qu'ils me mutent, pour moi c'est quand même une reconnaissance, car leur réaction agressive montre qu'ils ne sont pas indifférents à notre lutte et nos actions. De ce point de vue là, nous avons marqué un point. Cela m'encourage donc à mener la lutte de façon plus intensive. Aujourd'hui je suis en contact avec des collègues de différents sites, qui sont au courant qu'il y a un syndicat qui s'est créé, et de l'activité syndicale, et que je suis en tant que DS un porte-parole des salariés de leurs revendications au siège à Paris en particulier. Pendant plusieurs années dans l'entreprise, il n'y avait personne pour nous écouter et nous défendre. Les soi-disant représentants syndicaux existants n'ont jamais rien fait pour nous

Nous vous invitons, pour la mise en place du N°10 du Communard 35, au prochain Comité de Rédaction, qui aura lieu le Jeudi 2 juin 2005 à 20h à la MJC La Paillette, rue de Pré de Bris, 35.000 Rennes.

Retrouvez le « Communard 35 » sur le web : <http://farennnes.free.fr/communard35/communard.htm>

aujourd'hui, c'est différent. Nous ce qu'on veut faire, c'est être à l'écoute, défendre, informer, communiquer et agir.

35 : Une question un peu plus générale pour conclure : comment tu imaginerai une société différente dans laquelle les gens se parleraient d'égaux à égaux, ou tout le monde pourrait se respecter sans prêter attention aux différences ? Est-ce que cela te paraît utopique ?

-> Ça me paraît possible s'il y a plus de conscience collective, et cela passe par un travail de concertation, d'information. Les gens sentent que les syndicats ou que des gens de bonne volonté sont à leur

écoute pour s'unir à eux pour formuler des revendications. Les salariés doivent comprendre que c'est l'union qui fait la force. Tant qu'on est divisé, c'est sûr que le patronat lui avance. Là où il faut faire changer les choses c'est qu'il faut qu'on soit tous unis, et qu'on lutte tous dans le même sens, et là je pense que cela peut faire réellement changer les choses. Il faut aussi garder l'espoir, parce que si l'on dit que quoi qu'on fasse, ça ne change rien, là on n'avance pas. Il faut abandonner le fatalisme et avoir une vision de l'avenir optimiste.

Face à l'anomie et au désordre inhérents au capitalisme Une société anarchiste est possible, souhaitée et vitale par la loi sociale libertaire et égalitaire

En effet, si du moins on redonne au terme de loi sa signification originelle de lien.

Les anarchistes se prononcent à raison contre le droit bourgeois, synonyme pour eux de domination de classe, d'arbitraire généralisé par le pouvoir d'état garantissant la perpétuation immuable de l'exploitation de l'être humain par l'être humain.

Ils se prononcent aussi avec la même détermination pour le droit anarchiste, c'est-à-dire dans la pensée de Proudhon pour le contrat, la réciprocité et le refus délibéré de vouloir changer la nature humaine. Il n'y a ici aucune visée totalitaire de formater l'homme nouveau.

La perspective de justice sociale, c'est par-là qu'il faut aller sans angélisme et ainsi répondre aux exigences d'aujourd'hui. L'objectif n'est pas d'atteindre le bonheur (relevant de la sphère privée) selon Saint Just mais pied à pied de tendre vers la satisfaction des besoins, c'est-à-dire le bien-être de tous (sphère publique) selon Emile Pouget.

La société anarchiste ne pourra pas fonctionner sans l'existence d'un droit, d'où l'attachement des anarcho-syndicalistes aux droits sociaux gain tangible contre l'ennemi de classe : le patronat et l'emprise que constitue le salariat. Inventeurs infatigables de contrats sociaux, les libertaires combattent la loi de la jungle, c'est-à-dire le renard libre dans le poulailler (libre), situation emblématique de la toute-puissance suicidaire du capitalisme. Le droit libéral du « laisser-faire », « laisser-passer » selon la formule de Smith et Ricardo, théoriciens du libéralisme, donne quitus à toutes les pressions et toutes les dominations. Le laxisme oppresseur du capital est criminel car il nie les devoirs à l'égard de la planète et de ses populations. L'action anarchiste énonce l'existence de devoirs qui sont la contrepartie des droits qu'on peut avoir, elle précise aussi : « Egalité veut d'autres droits réels ».

La notion de droit social s'oppose à un droit purement politique, et édicte des normes, elles-mêmes fonction de valeurs permettant de résoudre dans un sens libertaire la question de l'égalité sociale en suspens. Le point de départ du droit anarchiste et de sa construction repose sur deux éléments irrefragables : la liberté et l'égalité et son élaboration par les contractants eux-mêmes, sans faire appel à des instances coercitives étatiques. La légalité d'aujourd'hui ne répond qu'à la commande de la domination capitaliste et de sa dictature illégitime du marché.

Or, un autre futur est possible, une légitimité fondée sur l'égalité économique et sociale visant la disparition de la société de classe s'affiche et s'affirme. La Révolution anarcho-écologiste est aussi porteuse de la loi-lien social de demain.

Communiqué que Ouest France a « omis » de passer

Le groupe La Sociale de la Fédération Anarchiste dénonce le matraquage médiatique qui a présidé au décès du Pape. Il rappelle qu'historiquement, partout dans le monde, la religion c'est la guerre, l'obscurantisme, l'intolérance, le sexisme et l'homophobie. L'attachement de la Fédération Anarchiste à la laïcité est indéfectible. Aussi, réclame-t-elle l'abolition du Concordat et le respect effectif de la séparation des églises de la sphère publique. Elle condamne l'ordre moral prôné par la Papauté et poursuivra la défense de la liberté de contraception et d'avortement.

Mouvement lycéen: la lutte continue malgré la répression

Cela fait déjà le 20 janvier 2005 que les lycéen-ne-s sont mobilisé-e-s : à Rennes contre la loi Fillon, les suppressions de postes, d'options et de filières ainsi que contre le retour à l'ordre moral dans nos lycées. Malgré le vote de la loi, la mobilisation lycéenne continue tout en prenant une autre forme : actions coups de poings, blocages des lycées, occupation des rectorats etc... à savoir que le jeudi 23 mars à quasi totalité des lycées rennais étaient bloqués tout comme le vendredi 24 mars. Le mouvement s'est radicalisé tout en restant démocratique. Malheureusement, le nombre de lycéen-ne-s dans les manifestations diminue à vue d'œil. Il est vrai qu'une mobilisation qui dure depuis plusieurs semaines finit par épuiser les lycéen-ne-s qui ont pour certains des examens en fin d'année. La radicalisation du mouvement en a aussi amené à sa répression, le ministre au lieu de répondre à nos revendications nous envoie les moutons bleus...

À Rennes, la répression a commencé le mercredi 6 avril lors de l'occupation du rectorat par environ 70 lycéen-ne-s. Une porte est forcée pour pouvoir pénétrer dans les locaux. Alors que l'action était collective, un lycéen de Laennec Robidou a pris pour tous le groupe : plainte déposée à son nom, perquisition à son domicile et convocation à l'hôtel de police. Dès son arrivée au poste, le lycéen a été mis en garde à vue. A partir de ce moment, un soutien se crée avec des lycéen-ne-s, des enseignant-e-s, des étudiant-e-s et des

parents d'élèves. Il est relâché au bout de 8 heures de garde à vue car la police n'avait finalement aucune preuve concrète contre lui. A Paris, la répression est beaucoup plus importante et beaucoup plus violente : le 20 avril, 178 lycéen-ne-s ont été interpellés et mis en garde à vue lors de l'occupation d'une annexe du ministère de l'éducation nationale. 24 lycéen-ne-s sont gardé-e-s à vue pendant 48 heures et 9 ont été mis en examen pour "dégradation de biens publics en réunion" et "outrage à agent". Cela se rajoute aux autres interpellations qui ont été commises avant ou après. On peut compter parmi ces lycéen-ne-s les éléments les plus impliqués et les plus politisés-e-s du mouvement. Ses interpellations ne sont que des exemples de la répression envers le mouvement lycéen : on oublie souvent de parler des provocations et des brutalités policières.

Cette répression est totalement "logique" de la part de ce gouvernement. En effet, la loi Fillon renoue avec le retour à l'ordre moral et au "dressage" et on l'a vue ses derniers mois avec les descentes de flics dans les lycées comme au lycée Sévigné à Cesson, les brutalités et les provocations policières rentrent donc pleinement dans la logique de la Loi Fillon. Cette répression est aussi due au manque de soutien des autres professions de l'éducation envers le mouvement lycéen. Malgré les beaux discours des centrales syndicales sur le mouvement lycéen, peu de personnels de l'éducation ont participé au mouvement, pourtant la loi

Nous vous invitons, pour la mise en place du N°10 du Communard 35, au prochain Comité de Rédaction, qui aura lieu le Jeudi 2 juin 2005 à 20h à la MJC La Paillette, rue de Pré de Bris, 35.000 Rennes.

Retrouvez le « Communard 35 » sur le web : <http://fareennes.free.fr/communard35/communard.htm>

tion ne s'applique pas qu'aux lycéen-ne-s mais aussi aux enseignant-e-s, au personnel ATOSS, aux CPE, aux infirmier-e-s etc... Le discours principal que nous entendions véritablement des professeurs dans nos établissements était en général celui là: "Vous comprenez, on ne veut pas vous manipuler ni être manipulés...". Ce qui dérangeait surtout les professeurs était le fait que ce n'était pas eux qui étaient à l'origine du mouvement contre la loi Fillon, certains étant même vexés par cela.

Malgré la répression, la lutte continue et notamment avec les étudiant-e-s. Nous comptons pourrir la vie au recteur en manifestant à chaque fois qu'il se rendra sur un lieu de l'éducation. Nous comptons aussi nous mobiliser le 12 mai et le 16 mai avec les travailleur-se-s contre le travail forcé. La question du boycott et du blocage du bac se pose aussi... Malgré la répression nous continuerons la lutte!

Thomas, militant du Comité d'Action Lycéen à titre individuel

De l'Education Populaire comme arme au service des luttes sociales

THIERRY MARICOURT, écrivain libertaire, responsable de l'association «Le goût de l'être», dans laquelle il anime un atelier d'écriture dans le cadre de l'Education populaire.



De tout temps en tout lieu, les libertaires s'inscrivent dans une démarche éducationniste afin de déconstruire, abattre le mur du savoir qui entrave l'émancipation de la classe ouvrière. Au 19^e siècle, Bakounine prône déjà l'éducation intégrale, puis Fernand Pelloutier anarcho-syndicaliste, fondateur des Bourses du Travail, considère que «l'ouvrier doit avoir la science de son propre malheur» et par là-même «instruire pour révolter». Au 19^{ième} siècle, l'engagement libertaire passe par la promotion de la séparation des Eglises et de l'État aux fins de démocratiser l'accès à une instruction publique, laïque et gratuite. Ce combat passera aussi par la revendication de la journée de 8h, c'est-à-dire 8h de travail, 8h de repos, 8h de loisirs car selon la formule de Léo Lagrange «le loisir est constitutif du social». L'action émancipatrice des libertaires les verra également s'investir dans la création des Auberges de Jeunesse. Refusant depuis le début de leur pensée, la séparation entre travailleurs manuels et travailleurs intellectuels, les anarchistes ne pouvaient que rejoindre la voie, le chemin des praticiens de l'éducation populaire.

Du Social à la Sociale, il n'y avait qu'un pas que notre compagnon, Thierry Maricourt, n'a pas manqué de franchir d'une démarche alerte et vivace.

Réunion publique au champ de mars, 6 cours des alliés, 35000 Rennes, salle GUNE à 20H le mercredi 18 mai M° Ch. de gaulle "La littérature prolétarienne, un outil au service des luttes sociales" avec présentation par thierry maricourt de son travail d'éducation populaire dans les ateliers d'écriture comme outil de réinsertion sociale de ieunes exclus.

Réunion-discussion-séance de dédicace des livres de T. maricourt au local la commune de 15 à 18h le mercredi 18 mai, au 9 rue Malakoff, 35000 Rennes

Y'a de quoi gueuler

Le ministère de la Justice de l'Etat régional de Hesse suggère sur son site que les chômeurs de longue durée portent au pied un bracelet électronique, afin de les contraindre à davantage de discipline en vue de retrouver un travail.
Quand le retour chaînes et des coups de fouets ?

Le Local La commune a besoin de votre aide

Cela fait maintenant plus de 9 ans que le local La Commune existe. Avec ses qualités et ses faiblesses, le local continue, 2 fois par semaine, à vous accueillir et à vous proposer un grand choix de livres et de revues, des vidéos et des K7 audios dans la médiathèque, les nouveautés éditoriales ayant trait à l'anarchisme et à l'actualité sociale, des expos, des repas etc... et tout ce que nous souhaitons et que vous souhaitez en faire ! Pour cela, nous avons besoin de votre aide, la plus modeste soit-elle. Nous vous invitons donc à participer à une campagne de souscription et de soutien en faveur du local La commune. Envoyer vos chèques libellés à l'ordre de l'ACL à l'adresse suivante : La Commune, 9 rue Malakoff, 35000 Rennes, en mentionnant au dos : « Aide finances Local ».

Solidarité, ouais, mais contre l'État et les patrons

L'Etat a décidé de supprimer le Lundi de la pentecôte en tant que jour férié, pour nous remettre tous au travail forcé... en l'appelant « journée de solidarité ». Nous n'oublions pas que cette mise en pratique du rapt d'un jour férié par la droite, était auparavant une idée du Part Socialiste, et en particulier de notre "gauchiste préféré", Mr Fabius.

Le gouvernement nous explique que ce jour travaillé en plus est destiné à récolter des fonds pour les personnes âgées. C'est déjà cet argument qui avait servi lors de l'instauration de la vignette automobile. On sait ce qu'il en a été!
Le calcul est vite fait : d'un côté les entreprises doivent verser 0,30 % de masse salariale en plus à l'Urssaf, de l'autre une journée travaillée supplémentaire rapporte aux patrons 0,45 % de masse salariale. Bénéfice net : 0,15 % de la masse salariale. C'est donc dans la poche des travailleurs que les patrons vont prendre ces sous !

L'Etat possède largement l'argent pour s'occuper dignement des personnes âgées, en particulier en arrêtant de distribuer l'argent public aux patrons sous forme d'exonérations de cotisations sociales et autres cadeaux fiscaux au patronat qui n'ont jamais créé un seul emploi (les salariés de Mitsubishi et de STMicro en savent quelque chose). Sur la caisse créée pour la solidarité avec les personnes âgées comme celle de la Sécu, les travailleurs n'ont plus prise. L'Etat mène la politique qu'il veut bien (par exemple construire un deuxième porte-avion) à partir des taxes sur le tabac et l'alcool qui étaient censées revenir à la Sécu.

Ce jour férié supprimé est un vol caractérisé, et les travailleurs doivent la mettre en échec, dans tous les secteurs, et par la grève nous apprendrons à l'Etat ce qu'est une "journée de solidarité" !

Nous vous invitons, pour la mise en place du N°10 du Communard 35, au prochain Comité de Rédaction, qui aura lieu le Jeudi 2 juin 2005 à 20h à la MJC La Paillette, rue de Pré de Bris, 35.000 Rennes.

Retrouvez le « Communard 35 » sur le web : <http://fareennes.free.fr/communard35/communard.htm>

Nous vous invitons, pour la mise en place du N°10 du Communard 35, au prochain Comité de Rédaction, qui aura lieu le Jeudi 2 juin 2005 à 20h à la MJC La Paillette, rue de Pré de Bris, 35.000 Rennes.

Retrouvez le « Communard 35 » sur le web : <http://farences.free.fr/communard35/communard.htm>